



votre newsletter

Synofdes
SYNDICAT NATIONAL
DES ORGANISMES DE FORMATION

NUMÉRO 73
29 JUIN 2023

syndicat associé **HEXOPÉE**
Créateurs de citoyenneté

 Nouveau service pour les adhérents
du Synofdes

Conclusion d'une convention-cadre de médiation de la consommation avec la Société Médiation Professionnelle

Les organismes de formation qui organisent des prestations à destination des particuliers sont soumis à certaines obligations prévues par le code de la consommation, notamment la désignation d'un médiateur de la consommation ainsi que la communication des coordonnées dudit médiateur au consommateur.

Compte tenu de l'enjeu pour les organismes de formation dispensant notamment des actions de formation éligibles au Compte Personnel de Formation, **le Synofdes a opté pour la conclusion d'une convention-cadre triennale de médiation de la consommation, avec la Société Médiation Professionnelle.**

Ainsi, le coût de l'abonnement de nos adhérents à ce médiateur est entièrement pris en charge par le Synofdes.

Les frais de médiation resteront à la charge de chaque adhérent selon des modalités négociées et dépendant de la complexité de la médiation à engager.

Cette convention-cadre est en cours de validation par la Commission d'évaluation et de contrôle de la médiation de la consommation (CECMC).

Dans l'attente d'une réponse de la CECMC, nous invitons nos adhérents à nous contacter pour toute question relative à la rédaction des CGV sur ce point.

Actualités générales

Évolutions des mesures en matière de certification Qualiopi

L'arrêté du 31 mai 2023 prévoit diverses mesures en matière de certification Qualiopi, notamment le renforcement des modalités des audits, les modalités de traitement des non-conformités et des signalements ainsi que des précisions relatives aux organismes multisites.

[J'accède à la note de décryptage](#)

Nouvelle expérimentation permettant la conclusion de contrats de professionnalisation associant des actions de Validation des Acquis de l'Expérience

Le décret du 26 mai 2023 définit les modalités de mise en œuvre de cette expérimentation instaurée par l'article 11 de la loi "Marché du Travail".

Il précise notamment les publics qui y sont éligibles, les certifications concernées ainsi que la nature et les modalités de prise en charge financière des actions réalisées dans ce cadre.

[Je consulte l'article dédié](#)

Affectation du solde de la taxe d'apprentissage

À compter du 15 juillet 2023, les établissements habilités à percevoir le solde de la taxe d'apprentissage peuvent visualiser les fonds distribués par les employeurs sur la plateforme SOLTÉA.

[Je veux en savoir plus](#)

Ressources et perspectives

Dispositif REVA : un webinaire de décryptage proposé par le Synofdes

Le Synofdes relance sa dynamique sur l'organisation de webinaires, en conviant le 26 juin 2023, Olivier Gérard, chef de projet et préfigurateur du futur service public de la VAE ainsi que Mélanie Bard, chargée de déploiement.

Nos intervenants ont eu l'occasion de restituer les différentes phases d'expérimentation qui ont été menées autour du dispositif et de nous informer de l'ouverture le 3 juillet 2023 du portail numérique de la VAE, point d'entrée unique des candidats et des acteurs ainsi que l'expérimentation du nouveau rôle d'architecte accompagnateur de parcours (AAP).

Côté relance de la dynamique des webinaires organisés par le Synofdes, nous vous transmettons les éléments de calendrier pour la rentrée.

Retrouvez ici **le replay** de ce webinaire (accessible uniquement aux adhérents du Synofdes).

[Je veux en savoir plus](#)

Côté employeurs

Prévention des TMS et RPS en entreprise : protégez la santé physique et mentale de vos salariés

Le fonds de solidarité de la branche des organismes de formation vous aide à prévenir les troubles musculosquelettiques (TMS) et risques psychosociaux (RPS) auxquels peuvent être exposés vos salariés.

Ces risques peuvent entraîner une **dégradation de la santé et de la qualité de vie** au travail. Ils peuvent également avoir un impact majeur en matière d'absentéisme et de turnover.

Pour les prévenir, des **experts peuvent intervenir dans votre structure.**

[Je veux en savoir plus](#)

Plan de développement des compétences : rehaussement des plafonds de prise en charge

La branche des organismes de formation a bénéficié d'une dotation complémentaire de plus de 3 millions d'euros au titre du plan de développement des compétences des entreprises de moins de 50 salariés.

À l'aune de ces éléments, les partenaires sociaux ont choisi de rehausser les plafonds annuels de prise en charge pour les entreprises, et ce afin de soutenir l'effort de formation qu'elles réalisent. Ces nouveaux plafonds sont les suivants :

- 4500 € pour les entreprises de moins de 11 salariés ;
- 5 600 € pour les entreprises de 11 à 49 salariés : 5 600 €.

[Je consulte l'intégralité des règles de prise en charge](#)



[Webinaire gratuit] Participez à l'Année Européenne des Compétences! Enjeux et organisation **Jeudi 6 juillet de 15h à 16h**

Animé par Centre Inffo, ce webinaire permettra aux intervenants (dont Gilles GATEAU, coordinateur national) de préciser l'articulation de l'AEC en Europe et en France, et comment y prendre part.

Ils finiront de vous convaincre de développer votre projet et en demander sa labellisation.

[Je m'inscris](#)

HEXOPÉE

Créateurs de citoyenneté

Webinaire Hexopée/Synofdes sur le RGPD **Mardi 11 juillet de 14h à 15h**

Le RGPD est une obligation légale européenne depuis mai 2018. L'objectif de ce webinaire est de vous permettre de faire face aux défis liés à l'évolution de la réglementation autour des données personnelles en restant pragmatique et opérationnel.

Au programme :

- Une présentation simple des grands principes du RGPD et des impacts sur l'activité de la structure,
- Une présentation des formations proposées par l'ADOES, l'organisme de formation d'Hexopée.

[Je m'inscris](#)



[SAVE THE DATE] **Colloque et Assemblée Générale du Synofdes** **Vendredi 06 octobre 2023 de 9h à 18h** **Présentiel à Paris**

Dans le cadre de nos événements, le Syndicat National des Organismes de Formation a le plaisir de vous inviter à son assemblée générale et au colloque qui la précédera sur le thème :

Alternance, CPF, PIC, France Travail...:

Quelles conditions pour un accès universel à la formation ?

Nous vous communiquerons dans les toutes prochaines semaines le programme complet de la journée mais réservez-la d'ores et déjà, elle sera riche !

Synofdes

88 rue Marcel Bourdarias
CS 70014 - 94146 Alfortville Cedex
synofdes@synofdes.org



Cet e-mail a été envoyé à {{ contact.EMAIL }}
Vous avez reçu cet e-mail car vous vous êtes inscrit sur les listes du Synofdes.

[Se désinscrire](#)



© 2023 - Synofdes